documentation socialiste

N° 1 - 6 F

LA CROISSANCE SOCIALE

Secrétariat national
Parti socialiste
FORMATION

Club Socialiste du Livre

Coll. Fondation Jean-Jaurès

documentation socialiste

a été créée pour regrouper sous un seul titre d'ensemble à parution régulière la totalité des brochures du Parti socialiste (formation, entreprises, cadre de vie, lutte des femmes, propagande etc.)

L'éditeur en est le Club socialiste du Livre, 5, rue Viollet le Duc, 75009 - PARIS

Le numéro : 6 F. (sauf numéros spéciaux)

Abonnement pour 5 numéros envoyés d'office dès parution : 28 F. (sans supplément pour les numéros spéciaux).

Comité de rédaction : François Mitterrand, Guy Bèche, Pierre Bérégovoy, Pierre Brana, Alain Busnel, Irène Charamande, Robert Chapuis, Michel Charzat, Annette Chépy, Jean-Pierre Chevènement, Michel Coffineau, Jean-Pierre Cot, Marcel Debarge, Gaston Defferre, Gérard Delfau, Yves Durand, Laurent Fabius, Roger Fajardie, Jacques Fournier, Claude Germon, Pierre Guidoni, Lione Jospin, Michel de La Fournière, Marie-France Lecuir, Jean Le Garrec, Louis Le Pensec, Pierre Mauroy, Christiane Mora, Véronique Neiertz, Daniel Percheron, Michel Pezet, Marie-Josèphe Espeysse-Pontillon, Jean Poperen, Paul Quilès, Michel Rocard, Alain Savary, Luc Soubré, Dominique Taddéi, Anne Trégouët, Claude Wilquin.

Coordinateur : Gérard Delfau.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

N° 1 Juillet 1980

La croissance sociale

SOMMAIRE

— Éditorial, par Gérard Delfau et Colette Audry 3
— La notion de croissance sociale 5
— Le plein emploi et la transformation des conditions de travail 7
— La réduction des inégalités 15
— Un autre mode de satisfaction des besoins 23
— Une société plus économie en énergie et en matières premières 29
— Une autre insertion dans l'économie internationale 33
— Conclusion : une autre politique 41

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Éditorial

Le Projet socialiste est-il un document d'ordre seulement théorique, idéologique, abstrait, dépourvu de portée pratique immédiate, ou s'agit-il d'un outil de travail propre à fournir la base d'un programme politique tout-à-fait concret, à court, moyen et long terme ?

Selon la réponse que l'on apporte à cette question, l'on aborde évidemment avec des optiques différentes la période politique à venir, et en particulier la prochaine échéance présidentielle. Or cette réponse dépend très largement du statut que l'on accorde à la théorie au sein de l'organisation politique, puisqu'aussi bien nul ne disconvient de la réelle dimension théorique de notre Projet.

Pour les uns, la théorie se résume à l'idéologie : elle se meut dans le monde des abstractions, et a vocation à y rester. A ce niveau, les propositions les plus « hardies », les conceptions les plus « révolutionnaires » sont non seulement permises, mais de rigueur. On refait le monde en paroles. Après quoi, ayant produit force dissertations sur la pierre philosophale, on bat la monnaie ayant cours : quelques propositions à court terme, purement gestionnaires, se substituent, au moment crucial, aux grandes envolées. Cette espèce de double langage n'a hélas été étrangère à aucune des composantes du mouvement ouvrier dans leurs pires moments.

Pour d'autres, la théorie n'est jamais que la mise en forme abstraite et impersonnelle des propositions politiques du moment. A l'aide d'un fatras de citations tirées par exemple de Marx et de Lénine, ou de quelques épigones, et accommodées à la sauce du jour, on justifie « théoriquement » les méandres d'une politique fort sensible à la conjoncture. Autre forme de l'opportunisme.

Ces conceptions nous sont étrangères, comme nous le sont celles qui voudraient que des dogmes rigides nous dictent notre conduite. La théorie a pour nous une autre importance. Elle ne saurait en aucun cas se séparer de la pratique. Elle a pour objet d'éclairer cette dernière, et de se faire éclairer par elle en l'interrogeant, de la penser en termes globaux, de la situer dans un cadre de références qui la prolongent et en précisent le sens ; elle permet de généraliser dans le concret. Dès lors, dire d'un document comme le Projet qu'il a un contenu théorique, c'est dire qu'il ne se contente pas d'analyses globales et de perspectives d'ensemble un peu vagues, mais qu'il a aussi un contenu opérationnel pratique à court, moyen et long terme.

Les pages qui suivent démontrent parfaitement ce qu'il en est à cet égard quant à l'une des notions-clés de notre Projet : la croissance sociale. Celle-ci n'est pas un vœu pieux, issu d'intentions d'autant meilleures qu'impuissantes. Elle pro-

cède au contraire de l'analyse, que nous détaillons et illustrons ici abondamment, des contradictions auxquelles a conduit le développement du capitalisme français. Elle montre que la solution humainement souhaitable de ces contradictions passe par un nouveau type de développement, une croissance sociale, forte dans son rythme, mais d'un contenu tout-à-fait différent, où le développement profitera à la société tout entière présente et future, et non à une minorité ; où l'avenir ne sera pas sacrifié au présent, où les capacités d'indépendance de la nation seront garanties, permettant ainsi une participation active de notre pays à la juste solution de la contradiction« nord-sud » entre pays sous-développés et pays exploiteurs.

Cette démonstration, on le verra, est tout-à-fait concrète et pratique. Elle pose, bien entendu, le problème des voies et des moyens de sa réalisation, aussi bien dans l'ordre de l'économie que sur le plan politique. C'est pourquoi, dans notre esprit, et même en nous en tenant aux rapports entre Projet socialiste et économie, cette brochure devrait être complétée assez vite par d'autres travaux de même nature.

Gérard Delfau
Secrétaire national
à la formation

Colette Audry
Déléguée générale
à la formation

Cette brochure a été pour l'essentiel rédigée par notre camarade Jean-Michel MAURY, qui suit les questions économiques au sein du groupe formation national. Il a bien entendu bénéficié des conseils et de la collaboration des membres de la commission économique nationale, ainsi que du bureau exécutif du P.S.

■

La notion de croissance sociale

Pour orienter la société française vers le socialisme dans les dix années à venir, le Projet socialiste propose une croissance différente. Différente d'abord dans les objectifs visés ; on peut regrouper ceux-ci en cinq points :

1 — le plein emploi et les conditions de travail ;
2 — la réduction des inégalités ;
3 — un autre mode de satisfaction des besoins (consommation et cadre de vie) ;
4 — une société économe en énergie et en matières premières ;
5 — une autre insertion dans l'économie internationale.

Croissance différente ensuite par la logique économique proposée : la rentabilité sociale des biens et services à produire prendra le pas, pour les choix essentiels, sur la rentabilité financière — telle qu'elle se calcule aujourd'hui dans les entreprises.

Croissance différente encore par le mode de régulation principal : la planification démocratique et décentralisée, s'appuyant sur un secteur public étendu.

Croissance différente enfin par la répartition du pouvoir économique : nouveaux droits aux travailleurs dans l'entreprise et aux citoyens dans la région.

Cette croissance différente, nous l'appelons croissance sociale car elle vise à mettre l'économie au service des travailleurs et sous leur contrôle.

Il s'agit d'un projet pour la décennie. Les principales mesures sociales et économiques seront prises rapidement, comme le prévoyait le Program-

me commun. Cependant les effets des mesures proposées par les socialistes dans leur Projet ne se feront pas sentir en quelques mois ; ils s'échelonneront dans le temps. La mise en œuvre de la nouvelle croissance exige la vision claire des différentes étapes qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.

La croissance sociale est donc un élément clé de la campagne de popularisation du Projet.

Le texte du Projet, même s'il est complet sur le sujet, appelle certains commentaires et illustrations dont les militants ont besoin pour leur argumentation. C'est dans cet esprit qu'est rédigée cette brochure ; ni condensé du Projet ni vulgarisation, mais contribution au travail d'explication des militants, elle ne reprend pas tous les points du Projet mais cherche à faire comprendre la logique profonde de nos propositions à partir d'exemples et d'explications simples (1). Les exemples concrets choisis ne sont pas à prendre comme les éléments précis et prioritaires d'un programme électoral, ils n'ont qu'une fonction pédagogique.

Cette brochure traite de la croissance sociale en ce qui concerne les objectifs de société et la logique économique que nous voulons.

La planification et les nationalisations qui sont les moyens de maîtriser l'économie pour atteindre les objectifs fixés, feront l'objet d'une deuxième brochure. Les nouveaux droits des travailleurs dans l'entreprise et la décentralisation seront commentés dans une troisième publication.

Le plan suit l'énumération des cinq grands objectifs cités plus haut.

De nombreux commentaires sont inspirés par la conférence de presse de François Mitterrand du 21 juin 1979.

(1) En effet, toutes nos propositions ne sont pas reprises ici. Cette brochure ne remplace en aucun cas la lecture du Projet ; pour les aspects programmatiques, les engagements pris par le Parti socialiste dans le cadre du Programme Commun de la Gauche et ses propositions de mise à jour sont toujours valables.

■

Chapitre premier

Le plein emploi

et la transformation

des conditions de travail

« Le retour au plein emploi est pour les socialistes le premier objectif de la croissance sociale... La lutte contre le chômage sera engagée par certaines mesures ayant des effets à court terme : la relance de la croissance, la réduction de la durée du travail, la création d'emplois dans les services publics et les collectivités locales. Les deux dernières de ces mesures sont celles qui peuvent avoir l'impact le plus rapide sur le chômage. L'une et l'autre appellent une croissance soutenue.

Plus fondamentalement, la croissance sociale mettra la transformation et l'organisation du travail au cœur de la nouvelle logique de développement. »

Le Projet socialiste

Examinons le retour au plein emploi, puis ses implications quant au taux de croissance et enfin l'organisation du travail.

Le retour au plein emploi et le taux de croissance

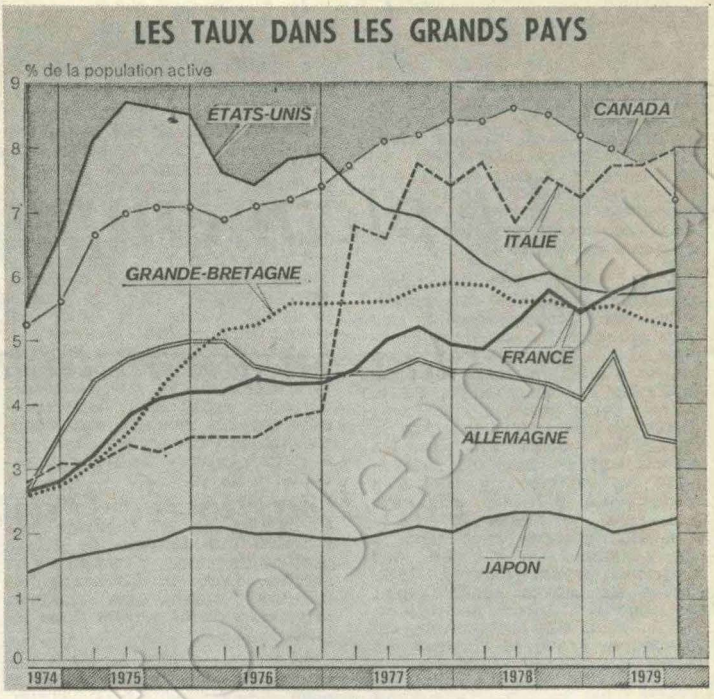
De quoi dépend le chômage ?

Tout d'abord de la différence entre deux grandeurs : la population active A et le nombre des emplois N, la population active étant l'ensemble de ceux qui travaillent ou qui veulent travailler.

Coll. Formation Jean-Jaurès

Le nombre de chômeurs s'exprime ainsi : C = A—N

Le taux de chômage est par définition égal à C/A



Extrait de « Le Monde », *Bilan économique et social 1979*

Pour réduire le chômage, l'arithmétique simple nous indique qu'il faut diminuer A et/ou accroître N.

• *Diminuer A,* cela peut se faire en abaissant l'âge de la retraite ; nous y sommes favorables. Mais certains, mettant en cause le travail salarié croissant des femmes, préconisent, comme Dassault, l'attribution d'un « salaire » à la mère au foyer pour réduire le taux d'activité des femmes : ce serait contrecarrer une évolution historique positive.

La tendance actuelle de l'emploi

Une étude de l'INSEE* montre que dans les conditions actuelles, le chômage s'accroîtra de 150 000 personnes par an au cours des prochaines années, ce qui nous conduirait à un taux de chômage proche de 10 % en 1985 ! Soit plus de 2 millions de chômeurs.

* Économie et Statistique, n° 115, octobre 1979

• *Accroître le nombre N des emplois :*

Si l'on raisonne d'abord en fonction d'une durée hebdomadaire du travail inchangée, le bon sens indique que le nombre des emplois dépend de deux facteurs :

— le volume de l'activité, car plus on produit et plus il faut de travailleurs pour produire ;

— l'état des techniques utilisées, car plus on automatise et moins il faut de travailleurs pour produire.

Le premier facteur se mesure par le taux de croissance ; le second par l'évolution de la productivité.

Ils agissent en sens inverse mais on peut remarquer que la mise en œuvre du progrès technique, si elle amène une réduction d'emplois dans une production, entraine directement et indirectement des créations d'emplois dans d'autres productions (2). Cela dit, on peut discuter du bien-fondé de certains investissements de modernisation, effectués avant que les matériels antérieurs soient convenablement amortis ; c'est un débat très important mais que nous n'avons pas la place d'aborder ici. D'une façon générale, l'accroissement de la productivité du travail est un phénomène évidemment positif qu'il ne s'agit pas de freiner, au contraire.

Il reste donc, pour agir sur le nombre des emplois, la croissance de la production et la réduction de la durée de travail ; nous y ajouterons une mesure essentielle, conforme à notre conception d'un autre mode de satisfaction des besoins, à savoir la création de 210000 emplois publics (voir encadré p. 9 et l'ensemble du chapitre 3).

(2) Pour donner une idée de l'évolution de la productivité, citons une étude de l'I.N.S.E.E. parue en 1974 (« Collections » n° 141) qui montrait qu'en 22 ans, de 1950 à 1974, le volume de la production avait triplé alors que la quantité de travail (en heures) était restée la même. Au delà d'une approche globale de ce type il faudrait étudier cas par cas, les effets totaux sur l'emploi de l'introduction d'une technique nouvelle ; par exemple, le bilan pour l'informatique reste à faire.

Création d'emplois publics

« Des dispositions immédiates de création directe d'emplois » d'utilité collective seront adoptés :
— 150 000 emplois publics seront créés afin d'améliorer la qualité des services publics dans le cadre d'un plan de recrutement d'ensemble à moyen terme en fonction des prestations offertes aux usagers. Cette première vague d'emplois sera ainsi répartie : éducation : 25000 ; affaires sociales : 30000 (dont clubs d'économie d'énergie : 15000) ; collectivités locales : 40000 ; P.T.T. : 40000 ; techniciens mis à la disposition des entreprises pour économiser l'énergie : 5000 ; autres secteurs : 15000.
— 60000 agents temporaires d'associations locales à but non lucratif seront recrutés afin de promouvoir diverses activités socio-culturelles ou sportives. »

(Conférence de presse de François Mitterrand, 21 juin 1979).

Le P.I.B. (Produit Intérieur Brut) et le taux de croissance

C'est la somme des valeurs ajoutées réalisées au cours d'une année par l'ensemble des agents économiques, notamment les entreprises.

La valeur ajoutée d'une entreprise est, grosso modo, la différence entre son chiffre d'affaires et le montant de ses achats de matières et de services ; elle est donc égale à la somme des salaires, des profits de toutes sortes et de l'amortissement du capital.

Depuis 1976, avec la réforme de la Comptabilité nationale française, les administrations sont aussi considérées comme productives : leur valeur ajoutée est égale, grosso modo, au montant total des salaires des agents de ces administrations. La production des administrations est donc comprise dans le P.I.B. ; cependant on distingue :

— le P.I.B. marchand qui est la somme des valeurs ajoutées des entreprises (qui vendent des biens et des services sur le marché)

— le P.I.B. non marchand qui correspond grosso modo aux salaires distribués par les administrations publiques, ces salaires constituant leur valeur ajoutée.

En 1978	P.I.B.M.	: 1 860 milliards de francs
	P.I.B.N.M.	: 270 milliards de francs
	P.I.B.	: 2 130 milliards de francs

Le taux de croissance est dans les calculs actuels de l'INSEE, le taux d'accroissement du Produit intérieur brut Marchand

$$\text{Taux de croissance}_{1980} = \frac{\text{P.I.B. M 80} - \text{P.I.B. M 79}}{\text{P.I.B. M 79}}$$

N.B. — Pour éviter toute confusion qui pourrait naître de la lecture de documents antérieurs à 1976, il faut préciser que dans l'ancienne comptabilité nationale, « **la** P.I.B. » désignait « la Production intérieure brute » et correspondait à ce que nous appelons aujourd'hui « **le** P.I.B. **marchand** » (Produit intérieur brut marchand). Le P.I.B. est donc plus large que **la** P.I.B. d'avant 1976.

Réduire la durée du travail, c'est faire bénéficier les travailleurs d'une partie des gains de productivité (actuellement confisqués par le patronat). Le Parti socialiste a récemment déposé une proposition de loi prévoyant l'instauration des 35 heures au 1er janvier 1984. Cette mesure permettrait la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois assez rapidement (voir encadré ci-dessus). Cependant, elle ne pourrait suffire à elle seule à résorber le chômage, surtout si le faible taux de croissance actuel continuait à provoquer des suppressions d'emplois.

Avec un taux de croissance du P.I.B. de l'ordre de 3 % depuis quelques années, plus de 500 000 emplois ont été supprimés dans l'industrie ; il faut inverser cette tendance, ce que n'arrivera pas à faire à elle seule la réduction de la durée du travail. Voilà pourquoi il est absolument nécessaire d'avoir un *taux de croissance sensiblement plus élevé* que le taux de ces dernières années.

Ne possédant pas les moyens d'information et de calcul du Pouvoir, nous ne pouvons donner des chiffres très précis. Les spécialistes d'économie de notre Parti ont avancé, pour le taux de croissance, un chiffre voisin de 5 % en moyenne pendant les dix premières années suivant l'arrivée de la gauche au pouvoir. Ce chiffre tient compte des conditions connues à ce jour.

C'est un taux de croissance *élevé*. Comme on le voit, il ne s'agit nullement d'une question de doctrine économique — nous n'avons pas de religion du taux de croissance — mais de la traduction concrète de cet objectif prioritaire qu'est le retour au plein emploi : *la croissance forte est un moyen indispensable pour renverser la tendance du chômage croissant.*

Cela dit, comme nous le verrons, c'est une croissance forte à contenu différent de celui que nous avons connu jusqu'au début des années 70. La croissance forte n'est pas un objectif fixé a priori, elle apparaît comme un résultat au terme d'une démarche économique d'ensemble qui n'a rien à voir avec le modèle productiviste imposé par le capitalisme jusqu'en 1973.

Les modifications que nous apporterons dans le contenu de la croissance pour changer la qualité de la vie impliqueront des créations d'emplois publics, un développement des activités d'entretien et de réparation et des créations d'emplois dans le tertiaire en général.

Deux questions nous sont souvent posées :

1) — Si l'on admet qu'une croissance forte est nécessaire au retour au plein emploi, peut-on affirmer qu'elle est possible ? et qu'elle est cohérente avec nos autres objectifs ?
2) — Le taux de croissance n'est-il pas un instrument capitaliste traduisant mal nos objectifs économiques ?

Nous répondrons à la première question en conclusion, après avoir examiné l'ensemble des objectifs de la croissance sociale. La deuxième question est traitée en encadré page suivante.

Réduction de la durée du travail et nouvelle organisation du travail

La réduction de la durée du travail que veulent les socialistes se fera sans diminution de la rémunération (3). Elle aboutit donc à une augmentation du salaire horaire et par conséquent à des charges salariales supplémentaires, celles-ci étant justifiées à la fois par les gains de productivité et — au niveau global — par la baisse concomitante des frais d'indemnisation du chômage (quelque 27 milliards aujourd'hui).

Il ne s'agit pas d'imposer d'un seul coup les 35 heures aux entreprises, mais d'inciter celles-ci à négocier par branche avec les organisations syndicales les

(3) Cette mesure sera appliquée conjointement avec les mesures de réduction des inégalités de salaire : élévation du pouvoir d'achat pour les bas salaires mais seulement maintien pour les salaires égaux à 4 fois le S.M.I.C.

Remarques sur le taux de croissance

L'évaluation de la croissance se fait avec un indicateur de mesure — le taux de croissance — conçu et réalisé par le pouvoir actuel. Est-il approprié à nos objectifs, demandent certains ?

Tout d'abord, il faut dire clairement qu'un instrument de mesure global de l'activité économique et de son évolution est nécessaire. La comptabilité nationale est un outil fondamental.

Dans le système actuel de comptabilité nationale, toute activité donne lieu à une évaluation en francs de la valeur ajoutée qu'elle représente. Cette évaluation en francs découle *des prix et des salaires observés*. On obtient ainsi le P.I.B. De nombreuses critiques peuvent lui être adressées.

L'augmentation des accidents de voiture contribue à la hausse du P.I.B. (frais d'hospitalisation, réparation ou remplacement des voitures, etc.) ; plusieurs activités « négatives » sont ainsi enregistrées comme des productions. Une correction doit être apportée dans ce domaine.

D'autre part, il y a lieu de prendre en compte les dégradations au patrimoine naturel faites à l'occasion d'une production. Une des tâches des comptables nationaux, sous un gouvernement de gauche, sera de mettre sur pied une comptabilité qui intègre ces phénomènes.

Enfin il est très discutable d'exclure du taux de croissance les activités non marchandes (services collectifs) qui représentent 13 à 14% du P.I.B. total.

Dans la mesure où les socialistes donneront une plus grande place à ces activités (cf. chapitre 3), il sera logique de calculer le taux de croissance sur le P.I.B. total.

Au total, des améliorations à la comptabilité nationale sont indispensables ; elles se feront progressivement, mais les défauts actuels ne sont pas suffisamment importants du point de vue quantitatif pour qu'ils nous fassent rejeter les outils actuels dans les premières années. *Le taux de croissance gardera un sens* et son mode de calcul sera corrigé pour tenir compte des objectifs fixés. Evidemment il recouvrira des réalités différentes : davantage de transports en commun et moins d'usage de voitures individuelles, davantage de produits essentiels et moins de produits de luxe, etc. C'est pourquoi nous disons : une croissance forte mais *différente*, c'est ce que montreront les chapitres à venir.

étapes conduisant aux 35 heures au premier janvier 1984. La négociation par branche s'impose car il faut tenir compte de l'état d'utilisation des équipements, de la concurrence internationale, de l'évolution de la productivité, du niveau et de la hiérarchie existante des salaires.

La réduction de la durée du travail doit être analysée dans un mouvement où interviennent l'évolution des revenus et celle de la productivité. Autrement dit il faudra négocier conjointement réduction de la durée du travail et réduction des inégalités avec accroissement substantiel des bas salaires — le tout appuyé sur l'évolution de la productivité. Quand il y a réduction de la durée du travail, on a toujours observé que la productivité de chaque travailleur s'accroissait ; cet accroissement est d'autant plus fort que la nouvelle organisation du travail qui

Réduction de la durée de travail
Quelques chiffres

La proposition de loi socialiste prévoit les 35 heures au 1er janvier 1984. Cela fait environ 6 heures de moins que la moyenne actuelle. Rappelons que cette moyenne est passée de 46 heures dans les années 60 à environ 41 heures aujourd'hui.

Les syndicalistes européens s'accordent pour considérer qu'une réduction de 10 % du temps de travail créerait 5 % d'emplois supplémentaires. Appliqué à la situation de la France un tel calcul permettrait d'envisager 7,3 % d'emplois supplémentaires d'ici janvier 1984, soit théoriquement 1,5 millions d'emplois en trois ans.

Une autre estimation réalisée par l'INSEE (voir « Économie et Statistique », n° 111) indique qu'une réduction d'une heure de la durée du travail permettrait de réduire le chômage de 150 000 personnes en trois ans. En extrapolant à 6 heures de réduction de la durée de travail cela donnerait 900 000 chômeurs de moins en trois ans.

Une étude récente de l'Union confédérale des Cadres C.F.D.T. montre qu'une réduction de 5 heures, soit 12,5 % (cette étude examinant le passage de 40 à 35 heures), conduirait à des augmentations d'effectifs allant de 7 % chez les agents de maîtrise à 10,9 % chez les ouvriers postés, en passant par 8,7 % chez les employés de bureau.

Au total, toutes ces études convergent pour montrer que l'effet d'une réduction de la durée de travail à 35 heures d'ici 1984 conduirait à la création d'un nombre très important représentant au moins 60 % du nombre actuel des chômeurs.

La durée du travail en France est supérieure à celle de la plupart des pays de la C.E.E. ; voici la durée annuelle effective dans ces pays (en heures, 1975).

Italie	1 521	Luxembourg	1 728
Belgique	1 550	France	1 862
Danemark	1 659	Royaume-Uni	1 940
Pays-Bas	1 666	Irlande	2 051
R.F.A.	1 680		

accompagne cette réduction est négociée par les travailleurs et leurs organisations. Donc à côté des gains de productivité nés de l'installation de nouveaux équipements vont apparaître de nouveaux gains de productivité liés à la réduction et à la réorganisation du travail. Cela souligne le caractère fondamental de l'accroissement des droits des travailleurs dans l'entreprise pour la réalisation la plus efficace de la réduction de la durée du travail — et par là même celle du chômage.

■

NOTES PERSONNELLES

Fondation Jean-Jaurès

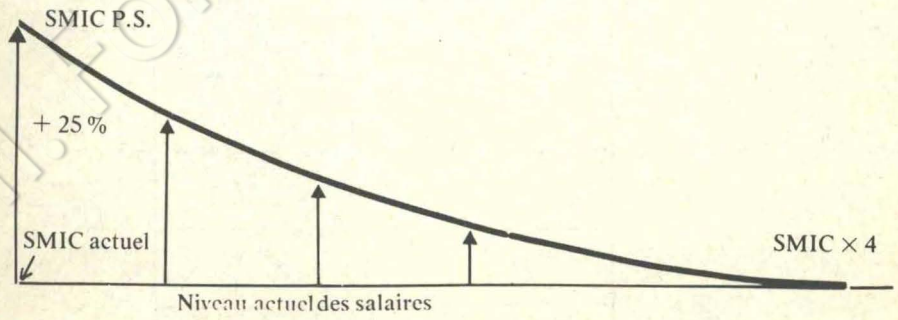
Chapitre 2

La réduction des inégalités

Les objectifs en matière de revenus

La réduction des inégalités c'est d'abord, pour les socialistes, le relèvement des bas salaires. « Le pouvoir d'achat des salariés sera immédiatement amélioré par des augmentations à taux décroissants jusqu'à atteindre le taux 0 au niveau de quatre fois le nouveau S.M.I.C. » (actualisation du Programme Commun de Gouvernement, modification acceptée par les trois partenaires en 1977).

Le Projet rappelle notre position pour le S.M.I.C. à 2.400 frs valeur mars 1978, ce qui représenterait aujourd'hui 25 % de plus que le S.M.I.C. actuel (4) ; au delà de quatre fois le S.M.I.C., il n'y aurait aucune augmentation du pouvoir d'achat.



(4) Ce chiffre, destiné à illustrer le raisonnement, est un ordre de grandeur. L'actualisation du S.M.I.C. sur la base de 2 400 frs en mars 1978 sera faite le moment venu.

Quelques salaires mensuels au début de 1980

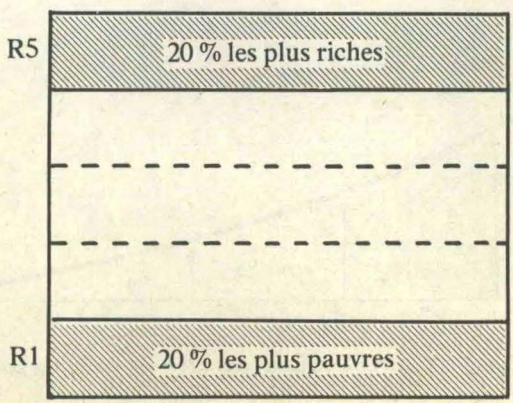
— employé auxiliaire des P.T.T.	2 249 F
— secrétaire de direction dans une entreprise de la région parisienne	3 485 F
— cadre supérieur, 45 ans, dans une grande entreprise privée	21 000 F
— directeur d'une agence de banque	25 000 F

Un salarié sur trois gagnait moins de 2 680 F au 1er janvier 1980.
Un directeur dans une grande société multinationale gagne en un mois ce que la moitié des salariés français met un an en moyenne à gagner.

Ce sera une première étape. « A terme, il faut se fixer un objectif de réduction de l'éventail des rémunérations comparable à celui observé dans les pays les plus avancés en la matière » (François Mitterrand, conférence de presse, juin 1979). Si l'on considère les revenus après impôt, la France est le pays le plus inégalitaire parmi les grands pays occidentaux. Ce qui est peut-être moins connu, c'est que l'inégalité en France est très supérieure à celle observée dans des pays tels que la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Il y a donc beaucoup à faire pour rattraper les pays les plus avancés. Si ces pays-là *sont parvenus à beaucoup moins d'inégalités*, c'est que cela est possible. Voyons les chiffres.

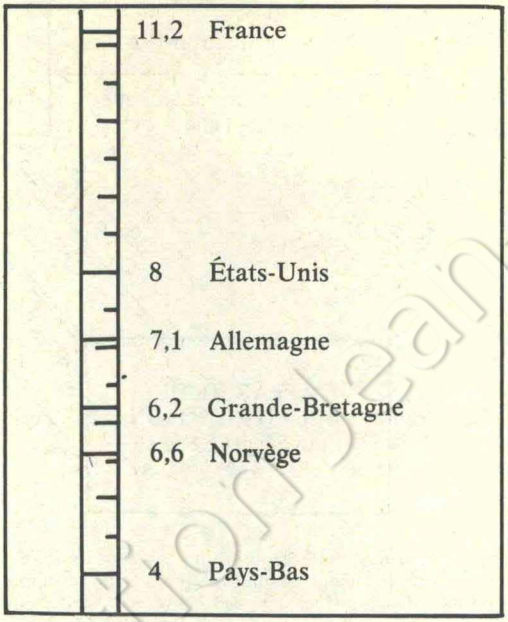
La dernière enquête connue est celle de l'O.C.D.E. de 1976 (depuis, on s'est arrangé pour ne plus réaliser ce genre d'enquête !)

Divisons la population en 5 tranches représentant chacune 20 % de l'effectif total classé par revenus croissants.



Prenons les deux tranches extrêmes, calculons le revenu moyen de chacune de ces tranches ; faisons le rapport de ces revenus moyens en mettant celui de la plus haute au numérateur, soit R5/R1.

Voilà les rapports obtenus par l'O.C.D.E. pour différents pays.



L'inégalité en France est près de trois fois supérieure à celle des Pays-Bas !

Se rapprocher de la Grande-Bretagne, de la Norvège et des Pays Bas, voilà un objectif concret.

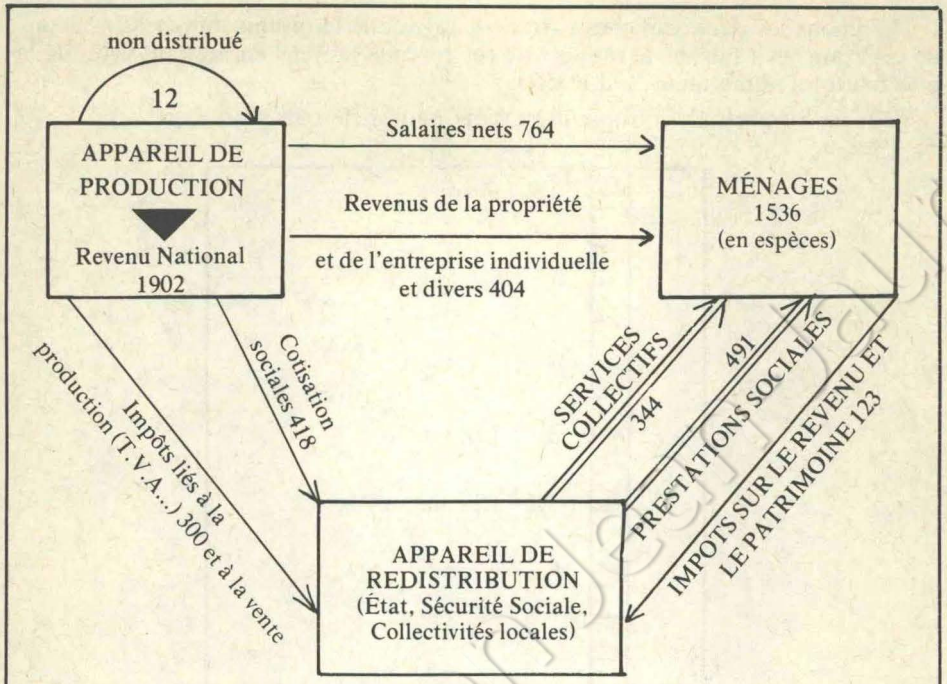
Ajoutons que le rapport 1979 du C.E.R.C. (Centre d'Études des Revenus et des Coûts) sur le revenu des Français montre que les inégalités n'ont pratiquement pas évolué en France depuis 1975, ce qui conserve toute sa valeur au rapport de l'O.C.D.E.

Les mécanismes de redistribution

La réduction des inégalités se fera au niveau des revenus tirés directement de l'activité économique (salaires, honoraires, bénéfices commerciaux, etc.). Elle se jouera aussi au niveau des mécanismes de redistribution : prélèvements d'un côté, prestations de l'autre. Par prestations on peut entendre à la fois les prestations en espèces et les prestations sous forme de services collectifs fournis gratuitement (ou à un tarif nettement inférieur au prix de revient).

Rappelons ces mécanismes par un schéma (5).

(5) Inspiré du « 2e rapport sur le revenu des Français » du C.E.R.C. 1979



Les chiffres représentent des milliards de francs ; ils sont de 1978. Quelques flux particuliers ne figurent pas sur ce schéma, ce qui explique que, par exemple, le total des chiffres en entrée de l'appareil redistributif ne soit pas rigoureusement le même que celui en sortie. Le revenu national est approximativement égal au P.N.B. moins l'amortissement du capital (coût de remplacement des machines et autres équipements productifs, soit 233 milliards de frs en 1978).

Pour réduire les inégalités, les socialistes proposent d'agir dans les directions suivantes :

1. Modifier progressivement la structure générale des prélèvements qui *actuellement frappent davantage les plus bas revenus.* Le schéma montre en effet que le poids du seul prélèvement à taux croissant avec le revenu (l'impôt sur le revenu) est faible par rapport aux deux grands autres prélèvements — cotisations sociales et T.V.A. — qui touchent *en pourcentage plus élevé* (6) les bas revenus : 123 milliards contre 700 milliards environ pour les deux autres.

(6) Le prélèvement de sécurité sociale sur le salaire diminue en pourcentage au-delà d'un certain plafond : 10,20 % jusqu'à 5 010 frs par mois, et 5,50 % au-delà. D'autre part la T.V.A. payée par chacun est proportionnelle à ses achats de consommation, or il est bien connu que la part de revenu consacrée à la consommation est d'autant moins forte que le revenu est élevé ; par conséquent les titulaires des plus hauts revenus paient en T.V.A. une part moins importante de leurs revenus que ceux qui ont de bas salaires.

2. Modifier chacun de ces prélèvements en instaurant notamment :

— l'exonération de la T.V.A. sur les produits de première nécessité et le relèvement sur les produits de luxe.

— le plafonnement des déductions permises par le jeu du quotient familial puis son remplacement progressif par un relèvement des prestations sociales.

— le relèvement des taux dans les hautes tranches de l'impôt sur le revenu.

3. Établir une meilleure connaissance des revenus car la réduction des inégalités ne concerne pas seulement les salaires.

4. Développer les services collectifs (cf chapitre 3).

5. Refondre les contributions locales pour tenir compte des ressources réelles des ménages.

6. Instaurer un impôt sur les grosses fortunes pour faire contribuer chacun en fonction de ses possibilités.

7. Réduire énergiquement la fraude fiscale qui profite en général à des catégories aisées. (« les fraudeurs ne volent pas l'État. Ils volent les pauvres »). Actuellement, celle-ci est de l'ordre de 100 milliards.

8. Substituer à toutes les incitations fiscales actuelles à l'épargne (sauf l'exonération d'un livret A par famille) une réduction d'impôt en pourcentage de la fraction de revenu consacrée à l'épargne.

A côté de ces mesures, qui touchent les revenus et les patrimoines des ménages, les socialistes procéderont à une profonde réforme de l'imposition sur les

La taxation des grosses fortunes

« Les foyers ne seront assujettis que si leur fortune dépasse 2 millions de frs ; cette base sera majorée de 500 000 frs par personne à charge. Une majoration supplémentaire de 500 000 frs sera accordée pour compenser la présence dans les biens du capital d'une exploitation familiale.

Le taux sera progressif, 0,5 % de 2 millions à 2,5 millions ; 1 % entre 2,5 et 5 millions ; 1,5% entre 5 et 7,5 millions ; 2% au delà. Les abattements seront réévalués périodiquement. La volonté de réduire les écarts de patrimoine implique aussi que la fiscalité sur les droits de mutation soit profondément transformée. Les abattements à la base en ligne directe seront doublés, passant de 175 000 frs par personne à 350 000. Des taux intermédiaires seront introduits afin de ne pas monter tout de suite à des taux très élevés. En contre-partie, une progressivité plus forte interviendrait à la charge des grosses successions et certaines exonérations abusives concernant notamment les prêts et les assurances sur la vie seront revues. En outre, ces droits seront personnalisés suivant la situation de l'héritier conformément aux propositions déjà formulées par le candidat de la gauche lors des élections présidentielles de 1974 ».

(Conférence de presse de F. Mitterrand,
21 juin 1979)

entreprises, avec notamment la création d'un impôt sur le capital des sociétés et la révision de l'assiette de l'impôt sur les bénéfices (7).

Réduire les inégalités sociales dans tous les domaines est un objectif prioritaire du Parti Socialiste. C'est ce à quoi tendent ses propositions pour le cadre de vie comme pour l'école, pour le système de santé comme pour la redistribution des revenus.

Proposer davantage d'équipements collectifs pour changer le cadre de vie, c'est réduire les inégalités. Accroître la qualité de l'école primaire et développer la formation professionnelle c'est réduire les inégalités. Etc.

La réduction des inégalités est, on le voit, étroitement liée à la nature de la croissance : les socialistes veulent une croissance différente pour réduire les inégalités.

L'action contre les autres formes d'inégalité sociale

L'inégalité sociale n'est pas seulement affaire de revenu et de patrimoine. Elle se manifeste dans des domaines essentiels de la vie, bien souvent d'ailleurs en se nourrissant de l'inégalité des revenus.

Ainsi l'inégalité sociale se manifeste à l'école où la sélection scolaire recouvre une impitoyable sélection sociale puisque les enfants des familles les plus modestes se retrouvent massivement dans les filières les plus courtes.

L'habitat et le cadre de vie tendent à s'organiser selon le milieu social : résidences de cadres avec espaces verts et équipements de loisirs, quartiers populaires sous-équipés et connaissant de très fortes densités de population.

Devant la santé et la mort, l'inégalité est criante comme le montrent quelques chiffres :
— la consommation médicale d'un cadre supérieur est de 30 % supérieure à la moyenne tandis que celle d'un ouvrier est de 10 % inférieure à la moyenne ;
— la mortalité infantile est 2,5 fois plus forte pour les enfants de manœuvres que pour ceux des cadres supérieurs ;
— à 35 ans l'espérance de vie des catégories socio-professionnelles favorisées est de 40,5 ans alors que celle des ouvriers qualifiés est de 35,6 ans et celle des manœuvres de 32,9 ans.

Les conditions de travail sont aussi l'occasion d'inégalités ; l'ouvrier et l'employé étroitement contrôlés ressentent davantage de contrainte et de dépossession de leur activité que par exemple un dentiste qui peut moduler ses horaires et son rythme de vie. On peut faire des observations analogues pour le transport quotidien.

En définitive, l'inégalité est cumulative ; inégalité devant l'argent, inégalité devant le savoir, inégalité devant le pouvoir, inégalité devant le travail réagissent chacune sur les autres pour aboutir à accentuer les clivages entre les modes et les niveaux de vie.

(7) Cette réforme sera vue dans le cadre plus large de la politique économique en relation avec la planification dans une prochaine brochure.

INÉGALITÉS

A l'école

A la sortie de la classe de 3e, 84 % des enfants de cadres supérieurs et professions libérales vont vers l'enseignement long contre 52 % des enfants d'ouvriers et 39 % des enfants d'ouvriers agricoles.

Vacances et loisirs

Les ouvriers et les employés lisent de 3 à 10 fois moins de livres que cadres et patrons.
En 1976, un Français sur deux est parti en vacances, mais parmi les cadres supérieurs la proportion est de 84 % tandis qu'elle tombe à 15 % chez les exploitants et salariés agricoles.

Les inégalités entre les hommes et les femmes

55 % des demandeurs d'emploi à la fin de 1979 étaient des femmes alors qu'elles ne représentent que 40 % de la population active. Leurs salaires, quand elles ont réussi à trouver un emploi, à qualification égale, sont inférieurs d'un tiers aux salaires des hommes. Elles sont orientées en priorité vers des travaux déqualifiants et répétitifs.
Voilà, en quelques chiffres, une dimension fondamentale du problème des inégalités. Sur cette question très vaste nous renvoyons les camarades aux pages 244 à 251 du Projet socialiste et aux brochures du Secrétariat national aux luttes des femmes.
La réduction des inégalités entre hommes et femmes n'est pas seulement un problème économique mais elle passe aussi par des mesures économiques au niveau des salaires comme à celui de l'emploi ou encore à celui des équipements collectifs.

Ces inégalités cumulées aboutissent à une véritable distorsion du corps social. Si les uns ont tout, une importante minorité de citoyens n'ont rien — rien du tout. Ils ne dominent même pas leur propre vie. Quand la proportion de pauvres, dans telle région ou telle banlieue, atteint un certain seuil, c'est tout l'environnement social qui se trouve dégradé. L'appauvrissement culturel y accompagne les bas salaires et un chômage élevé. A ce niveau le phénomène échappe à la nudité des statistiques, mais les élus, par exemple, ou les travailleurs sociaux, le perçoivent vivement.

■

NOTES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Chapitre 3

Un autre mode

de satisfaction des besoins

« La recherche du profit joue un rôle déterminant dans le choix des besoins à satisfaire et dans la manière dont ils sont satisfaits ».

Cela se traduit d'abord par la priorité donnée à la consommation des produits et services marchands tandis que le cadre de vie se dégrade et que les services publics sont réduits au minimum.

Cela se traduit aussi par les types de produits et services marchands offerts qui ne correspondent pas toujours avec les besoins réels des consommateurs. Certains produits sont même franchement inutiles ; le besoin en est créé artificiellement par la publicité.

Enfin, la dégradation de l'environnement naturel est à terme une atteinte grave à la satisfaction des besoins de l'homme.

Des consommations de compensation

La dégradation du cadre de vie, c'est l'urbanisation sauvage sans aménagement d'espaces verts, c'est l'habitat collectif très concentré sans que les services d'entretien, de sécurité et d'aménagement et d'animation soient mis en place ; ce sont les nuisances de toutes sortes. Pour trouver une compensation à ce cadre peu accueillant, les gens sont prêts à beaucoup dépenser pour aller à la campagne en week-end et pour passer leurs vacances hors de chez eux. De fait, cette fuite hors du cadre de vie habituel représente une dépense globale élevée à l'échelle de la société : consommation d'essence, usure des voitures, achats éventuels de résidences secondaires, coûts liés aux accidents de la route, etc. On peut imaginer

En 1976, sur 17,3 millions de déplacements quotidiens, 10,5 millions concernaient les échanges inter-banlieue ; ces liaisons sont ignorées ou presque par le réseau des transports en commun.

qu'avec ces sommes considérables, et même une partie seulement, on financerait un habitat et un urbanisme accueillants qui atténueraient sensiblement ce besoin de fuite.

On peut remarquer que dans d'autres pays, R.F.A., Pays-Bas et Grande-Bretagne par exemple, l'urbanisme est souvent moins étouffant que dans la plupart des grandes villes françaises ; il y a davantage d'espace et beaucoup plus d'espaces verts. On observe alors que les gens restent davantage chez eux en week-end et même en vacances.

Les insuffisances ou les carences de nombreux services publics amènent la population à se tourner vers d'autres types de consommation — privés.

Prenons trois exemples :

L'insuffisance des transports en commun favorise l'utilisation de voitures individuelles, c'est-à-dire une consommation d'énergie par personne très élevée — sans compter la fatigue des embouteillages. Dans de nombreux cas, les ménages où les deux conjoints ont une activité professionnelle, sont obligés de recourir à la deuxième voiture : 19% des ménages de la « grande couronne » parisienne sont dans ce cas (chiffres 1976 de la Préfecture d'Ile-de-France).

Si on faisait le compte des coûts réels de la circulation automobile individuelle dans la région parisienne, on trouverait certainement de quoi financer de substantielles améliorations des transports en commun. Là encore, la rentabilité sociale va dans le sens du développement du service public.

Le chômage, le cadre urbain hostile, les modèles culturels propagés par les médias contribuent au développement de la délinquance et de la criminalité. Cette situation est encore aggravée par l'absence d'équipements culturels et de loisirs avec des services d'animation conséquents ; dans certains cas l'insuffisance des effectifs de police joue aussi son rôle. Au total, l'insécurité s'accroît et, avec celle-ci, le chiffre d'affaires des marchands de systèmes de sécurité en tout genre. En France nous n'en sommes peut-être qu'au début mais demain — comme aux États-Unis aujourd'hui — la consommation des systèmes de sécurité risque d'être considérable. Quel gaspillage ! L'abandon de toute rentabilité sociale (8) en matière de sécurité nourrit la rentabilité financière de quelques industriels.

Dernier exemple : l'eau de table en bouteille est de plus en plus consommée car l'eau « du robinet » est souvent de mauvaise qualité du point de vue du goût ; la publicité fait le reste, jouant sur la confusion eau de table en bouteille/eau miné-

(8) Au delà de l'aspect purement économique, il y a une dimension morale.

Des produits plus durables

« Perdant peu à peu sa fonction de créateur incessant de profit le produit industriel sera enfin conçu pour durer longtemps. Afin d'initier un tel mouvement, on pourrait prévoir des dispositions d'incitation fiscale (réduction de T.V.A. par exemple, ou crédit d'impôt) à tout produit industriel dont la durée de vie serait garantie sur une durée suffisamment longue. Ce transfert progressif a en outre un immense avantage : il économise l'énergie et les matières premières, mais aussi les importations ; ou les sorties de devises. La recherche d'un nouveau mode de consommation contribue à la réalisation des objectifs généraux de la politique économique. Il s'agira non seulement d'offrir aux consommateurs un meilleur choix entre les produits et les services, mais de leur donner la capacité de peser sur les choix de production, les méthodes de distribution. Dans cette perspective, les consommateurs et les usagers seront représentés au sein des conseils d'administration des entreprises nationalisées. »

(Conférence de presse F. Mitterrand, 21 juin 1979)

rale (9). La défaillance du service public (10) de l'eau potable entraîne une consommation de compensation sous forme d'eau en bouteille. Il est flagrant que là aussi la rentabilité sociale est sacrifiée au profit de la rentabilité financière des marchands de bouteilles. Il serait bien moins coûteux pour l'ensemble de la collectivité de produire de l'eau de bonne qualité dans les canalisations — qui de toutes manières existent — que de fabriquer des bouteilles en plastique (donc avec du pétrole et sans espoir de récupération) puis de les remplir, de les transporter, de tenir la comptabilité de leur commerce, etc.

Il est donc clair que de nombreux besoins seraient mieux satisfaits et à meilleur prix pour la collectivité par des services publics que par des biens et services marchands. Faute de ces services publics, les gens recourent à des consommations de compensation dont nous avons donné quelques exemples. Il faut ajouter que la fatigue nerveuse ou physique due aux conditions de travail accentue le phénomène. Or ces biens et services marchands, objets de consommations de compensation (bouteilles en plastique, deuxième voiture...) exigent un volume de travail qui pourrait être économisé.

(9) De plus aucune information n'est faite sur la façon de consommer l'eau du robinet : il faut la laisser reposer car souvent le mauvais goût n'est dû qu'au séjour en canalisation et disparaît rapidement. D'autre part la surveillance chimique et biologique peut être mieux assurée pour l'eau des canalisations que pour l'eau en bouteille.

(10) Service public confié d'ailleurs en sous-traitance à certaines firmes privées qu'il faudra nationaliser.

Pour résumer la situation, François Mitterrand disait : « Tout se passe comme si le capitalisme rendait malheureux et se nourrissait des profits tirés de la vente de biens destinés à compenser l'insatisfaction... le capitalisme offre (aux travailleurs) comme remède de consommer et donc de travailler davantage ».

Il ajoutait : « Les socialistes leur proposent de travailler moins et de consommer mieux. Au lieu d'être une compensation, la consommation doit être un élément d'épanouissement ». (Conférence de presse du 21 juin 1979).

Des produits et services marchands mieux adaptés

On sait fabriquer des lampes au néon de très longue durée et des bas qui ne filent pas ! Il y a très fort à parier que la durée de vie moyenne des chaussures, des téléviseurs couleur ou des voitures pourrait être sensiblement augmentée.

Il serait certainement instructif de calculer le gaspillage que représente pour la société cette « fragilisation » plus ou moins volontaire de certains produits. Gaspillage de matières premières et de temps de travail pour finalement en arriver à une moindre satisfaction des consommateurs, voilà la logique actuelle.

La durée de vie des équipements des ménages passerait en outre par le développement de services d'entretien et de réparation — sources de créations d'emplois en même temps que d'économies de matières premières.

Cette logique, de plus, n'est pas toujours favorable à la santé du consommateur (cf. les nombreuses études faites par les associations de consommateurs sur les emballages nocifs).

L'information des consommateurs n'est pas honnête car quelques grands groupes ont le monopole de la publicité.

Les socialistes proposent de rechercher la durabilité des produits, de contrôler strictement les produits alimentaires et pharmaceutiques et d'assurer une infor-

Les droits nouveaux des consommateurs

« Les socialistes accorderont... une importance particulière :
— à l'obligation pour le producteur et le distributeur de mieux informer le consommateur, l'acheteur éventuel (étiquetage, affichage, information sur les lieux de vente etc.) ;
— à la lutte contre le secret : secret des affaires et secret administratif ;
— au contrôle de la publicité : une commission des opérations publi-promotionnelles, au sein de laquelle les organisations de consommateurs et les syndicats professionnels seront représentés, sera créée à cet effet ;
— à l'action des associations de consommateurs. Celles-ci auront un droit de réponse à la publicité télévisée sous la forme d'un temps d'antenne au moins égal à celui consacré à la publicité. »

(Conférence de presse de F.Mitterrand, 21 juin 1979)

mation claire des consommateurs. Cela suppose de donner aux associations de consommateurs un rôle privilégié en organisant des structures de dialogue et de contrôle dans lesquelles elles pourraient intervenir. Les travailleurs dans les entreprises — notamment dans le cadre des comités d'entreprise — seront associés à l'effort d'amélioration de la qualité des produits et de l'information des consommateurs.

Ce type de mesures conduisant à la modification de la nature et de la qualité des produits, donc à des changements dans l'appareil de production et l'organisation des décisions, ne pourra se mettre en place que progressivement.

> Les socialistes proposent de remplacer le profit privé par l'utilité sociale comme critère fondamental du choix des biens et services à produire. La mise en œuvre de ce critère se fera démocratiquement dans le cadre de la planification décentralisée qu'ils préconisent.

Le respect de l'environnement naturel

C'est encore une question de logique économique.

L'environnement naturel est un patrimoine, source de produits essentiels pour l'homme, et en même temps lieu de beauté et cadre de détente.

Comme pour tout patrimoine (immobilier ou industriel par exemple) on pourrait imaginer qu'une évaluation soit possible. On pourrait alors estimer le montant de toute destruction de ce patrimoine. Par exemple la dégradation de terres cultivables par une cimenterie ou la pollution d'une rivière par une usine chimique donneraient lieu à une évaluation ; ces dégradations pourraient être payées — à la collectivité — par les entreprises concernées comme si c'était des coûts de production ; elles viendraient en déduction de la valeur ajoutée de la branche (donc du P.N.B.). Un tel mécanisme mettrait un frein aux destructions de patrimoines naturels et permettrait, avec les sommes perçues, de remettre en état certains d'entre eux et d'en renouveler d'autres.

Évidemment cette comptabilité n'existe pas actuellement et sa mise en œuvre serait complexe, on s'en doute ; comment en effet choisir les critères d'évaluation et les unités de mesure ? Même si une telle comptabilité paraît aujourd'hui très difficile à mettre sur pied, elle représente bien le sens des propositions socialistes : il n'est plus possible que les sociétés privées « consomment » gratuitement des morceaux du patrimoine collectif, il faut mettre en place une autre logique.

Au delà d'une telle logique, il faudra aussi tenir compte d'une caractéristique propre au patrimoine naturel ; il ne se reconstitue pas ou ne se répare pas aussi facilement qu'un patrimoine immobilier, industriel ou financier. De nombreuses décisions en matière d'environnement ont un caractère largement irréversible. Comment par exemple évaluer la dégradation d'un site comme la partie de la vallée du Verdon où est projetée une centrale électrique ? Les choix touchant à l'environnement devront faire l'objet d'un débat démocratique à partir d'une information très claire sur les enjeux de tous ordres.

NOTES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Chapitre 4

Une société
plus économie en énergie et en matières premières

« A la différence des matières végétales, le cycle de reproduction des matières minérales dure plusieurs dizaines de millions d'années. Le capitalisme a fondé son développement sur l'ignorance des conséquences écologiques et particulièrement de l'épuisement des gisements qu'il comporte. Le socialisme fondera le sien en priorité sur l'économie d'énergie et le recyclage des matières premières ».

Le Projet socialiste

Ces phrases du Projet montrent l'importance qu'il faut accorder au problème.

Les économies d'énergie

Pour bien marquer notre objectif, nous disons qu'il faut « dissocier la croissance de la consommation d'énergie de l'augmentation du produit national ». Pour fixer les idées, indiquons que si notre P.N.B. s'accroît à un taux annuel de 5%, la consommation d'énergie ne devra pas s'accroître de plus de 2% par an (11).

Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions sont proposées par les socialistes :

1. changements dans le mode de vie urbain : davantage de transports en commun, implantation plus rationnelle des logements collectifs et individuels (et des lieux de travail) ;
2. isolation des logements et des bâtiments ;
3. normes d'économie d'énergie pour la fabrication des appareils électro-ménagers ;

(11) Cf. Conférence de presse de François Mitterrand du 21 juin 1979.

En 13 ans la consommation d'énergie pour le chauffage domestique est passée de 22 millions de T.E.P.* à 60 millions ; l'accroissement du confort n'explique sûrement pas totalement ce triplement.

(*) T.E.P. = tonne équivalent pétrole, unité de mesure physique pour la quantité d'énergie.

4. modification de certains processus industriels (ex. : passage à la technique sèche pour les cimenteries et récupération de chaleur sur certaines installations industrielles) ;
5. un plan rationnel de développement des transports assurant la complémentarité des différents modes de transport ; « pour les véhicules automobiles et les poids lourds des normes de consommation maximales seront progressivement édictées. »
6. utilisation d'énergies renouvelables (voir Projet, page 201) ;
7. favoriser l'évolution du comportement des ménages : il s'agit d'associer la population à un effort dont elle sera la première bénéficiaire (cela implique évidemment de ne pas tomber dans la démagogie qui assimile les économies d'énergie à l'austérité).

Des techniciens pour conseiller les entreprises et les ménages

« Dans le cadre du programme de création d'emplois d'utilité collective, l'État pourrait former puis détacher auprès de chaque établissement qui en ferait la demande, pour une durée déterminée, un technicien chargé de dresser le bilan et la comptabilité énergétique de l'établissement, et de proposer un ensemble de mesures destinées à économiser l'énergie, lesquelles pourraient être alors facilitées par l'État lorsqu'il s'agit d'investissement, dans le cadre d'une procédure contractuelle... Des *clubs d'économie d'énergie* seront suggérés au niveau de chaque quartier ou de chaque village : des techniciens, sur la demande des utilisateurs, pourront gratuitement venir dresser un bilan énergétique de chaque foyer et conseiller les ménages dans leurs dépenses destinées à économiser l'énergie ».

(François Mitterrand, 21 juin 1979)

On pourrait fabriquer des réfrigérateurs qui consomment 60% de moins d'énergie. Si l'on imaginait que l'on puisse transformer tous les réfrigérateurs en service, on économiserait 16 milliards de kwh par an, soit 2 à 3 % de la production d'électricité du pays. On n'en est pas là, raison de plus pour commencer le plus tôt possible.

Toutes ces actions sont certes d'inégale importance et d'effet plus ou moins rapide mais prises toutes ensemble, elles peuvent conduire à des économies considérables en quelques années.

Dans cet ensemble de mesures, il faut noter que les deux domaines où se fera la partie la plus importante des économies d'énergie sont l'habitat et les transports.

Il va de soi que le programme d'économies d'énergie est indissociable du programme énergétique global. Le programme énergétique du Parti Socialiste, notamment dans le domaine nucléaire, est clairement exposé dans les pages 197 à 204 du Projet socialiste.

■

Coll. Fondation Jean-Jaurès

NOTES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Chapitre 5

Une autre insertion

dans l'économie internationale

Deux chiffres sont importants (voir encadré page suivante) :
— la différence entre importations et exportations qui est le solde du commerce extérieur.
— le rapport des importations au P.N.B. qui exprime le degré de dépendance à l'égard du commerce extérieur.

Quel est ce dernier chiffre pour la France ?

Actuellement, chaque fois qu'on produit 100 F de P.N.B., on importe 23 F de marchandises : le rapport est donc de 23 %. En 1960 ce rapport n'était que de 10 % ; au rythme actuel il risque d'atteindre 30 % en 1990. Par comparaison il faut savoir que pour le Japon, pourtant connu pour les performances de son commerce extérieur, ce rapport n'est que de 12 %.

Évolution du rapport importations/P.N.B. pour la France depuis vingt ans

1960 = 10%
1970 = 15%
1973 = 17%
1974 = 22%
1975 = 18%
1976 = 20%
1977 = 20%
1978 = 22%
1979 = 22%

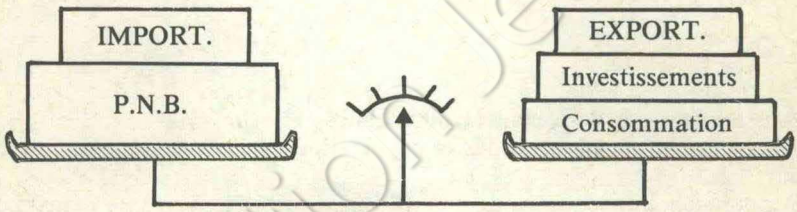
(source : Comptes de la Nation)

Équilibre entre ressources et utilisations des biens et services d'un pays

De quels biens et services dispose un pays pour les besoins de son activité économique ? De ceux qu'il produit lui-même (le P.N.B.) et de ceux qu'il doit acheter à l'étranger (les importations).

De ces « ressources » en biens et services, quelles utilisations fait-il ?
— utilisations sur le territoire national : investissement et consommation ;
— ventes à l'étranger (les exportations).

Cela nous amène à écrire l'équilibre fondamental suivant :



Ce qui s'écrit aussi :

P.N.B. + IMPORT. = CONSOM. + INVEST. + EXPORT

A partir de là on peut dégager deux chiffres importants :
1) Le rapport importations/P.N.B. qui traduit la dépendance du pays par rapport à son commerce extérieur (*)
2) La différence importations-exportations, solde du commerce extérieur qui ne peut durablement rester négatif sans se traduire par un endettement catastrophique vis-à-vis de l'étranger.

(*) On aurait pu prendre éventuellement le rapport « exportation/P.N.B. » pour mesurer cette dépendance ; en effet la différence entre importations et exportations est en général relativement faible par rapport au montant total des unes et des autres si bien que les rapports « importations/P.N.B. » et « exportations/P.N.B. » sont en général voisins ; on est simplement convenu de prendre le premier de ces rapports pour les comparaisons d'année en année et de pays à pays.

Cette situation de la France résulte du choix libéral d'intégration au marché mondial, ce qui va tout à fait dans le sens des intérêts des multinationales. A terme, cela peut nous conduire à la perte de toute marge de manœuvre pour notre politique économique.

Les socialistes proposent de stopper la tendance actuelle et revenir à 20 % environ à l'horizon de 1990 pour le taux de dépendance à l'égard du commerce extérieur. Voilà le premier grand objectif.

Un objectif qui va de pair avec le précédent est la réalisation de l'équilibre du commerce extérieur : il sera « une des clés de la réussite de la Gauche ». (Projet socialiste).

Pour réaliser ces deux objectifs principaux — réduction de la part du commerce extérieur et équilibre de celui-ci — le Projet indique trois axes d'action :

1. Reconquérir le marché intérieur et occuper certaines positions fortes sur le marché international, ce qui suppose le renforcement et la diversification du tissu industriel français ;

2. Investir au niveau des relations économiques internationales — commerciales et monétaires — pour défendre notre marché et la compétitivité de notre industrie ;

3. Rééquilibrer géographiquement nos échanges extérieurs : réduction de la domination des pays développés à notre égard, développement d'une coopération équitable et plus large avec les pays en voie de développement.

Ces trois axes sont développés dans le texte du Projet lui-même. Reprenons-les pour quelques remarques complémentaires.

Une industrie puissante et diversifiée

« L'industrie française doit être puissante et diversifiée, capable de couvrir l'essentiel des besoins exprimés sur le marché intérieur et d'occuper un certain nombre de positions fortes sur le marché international » (Projet socialiste).

Le texte du Projet développe cet axe essentiel de l'action d'un gouvernement de gauche (voir pages 189 à 197).

Soulignons trois aspects :
— la grande cohérence avec les autres objectifs du Projet, notamment le plein emploi, le développement de la consommation populaire (consécutive au relèvement des bas salaires) et les économies d'énergie ;
— le rôle central de l'investissement industriel, en liaison avec un effort nouveau dans la recherche ;
— une notion saine de la compétitivité reposant « non sur l'exploitation d'une main d'œuvre sous-payée, mais sur la capacité de soutenir la concurrence à des niveaux de salaires élevés » (Projet socialiste).

Un des facteurs déterminants de la désagrégation de notre tissu industriel est le jeu des multinationales, s'appuyant sur un réseau d'alliances et de sous-trai-

INTÉRÊT INDIVIDUEL ET COLLECTIF
L'exemple du commerce extérieur

Un industriel français, M. Dupont, a besoin d'acheter un certain type d'appareil de contrôle électronique. Deux sociétés vendent le même type d'appareil sur le marché français à des qualités et des prix voisins ; l'une est japonaise, l'autre française. Il se trouve que la japonaise vend légèrement moins cher.

Que fait M. Dupont ? Il achète l'appareil japonais, c'est ce qui est le plus rentable pour lui. Mais est-ce rentable pour l'ensemble de l'industrie française ?

S'il y a beaucoup d'industriels comme M. Dupont qui, pour un prix légèrement meilleur, préfèrent acheter le matériel étranger, cela se traduira par un moindre développement de certaines industries françaises. L'ensemble de l'économie française en subira les conséquences ; chômage d'abord et inconvénients multiples liés à la pénétration des produits étrangers, ensuite.

Donc la décision de M. Dupont, logique à son niveau, si elle est répétée, peut entraîner des coûts importants à supporter par l'ensemble du pays, coûts sans doute supérieurs à l'économie que M. Dupont et d'autres font en achetant le matériel étranger un peu moins cher.

Cet exemple imaginaire montre que tout d'abord il faut diversifier la production en fabriquant certains produits même s'ils font l'objet d'une pénétration étrangère massive. En effet les Japonais — pour ne citer qu'eux — pratiquent volontiers des prix très bas au départ pour conquérir un marché puis, ayant liquidé les concurrents, ils ramènent leurs prix à un niveau de rentabilité normal. Doit-on laisser faire ? N'est-il pas possible de fabriquer en France des motos de performance équivalentes aux japonaises au même prix alors qu'une longue tradition de savoir-faire et de l'équipement existent ? Il faut une politique industrielle offensive.

Ensuite il est nécessaire d'encourager les industriels à acheter du matériel français lorsqu'une production française essentielle est en jeu.

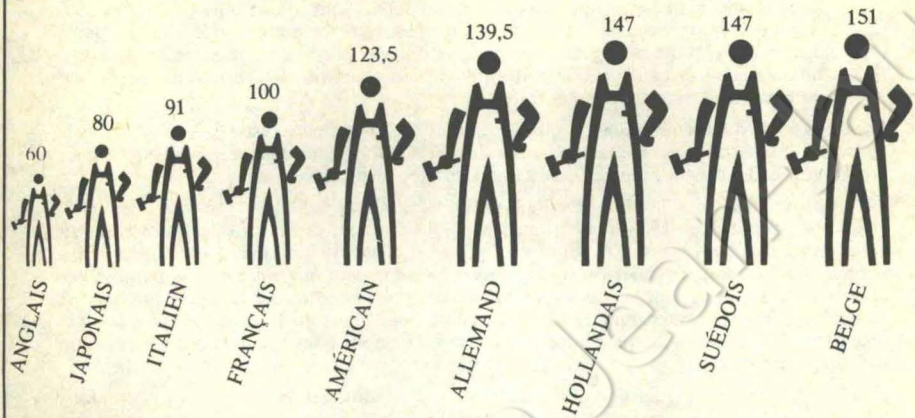
tance au sein de l'industrie française. La politique giscardienne de redéploiement c'est l'ouverture aux multinationales à base étrangère et la constitution de quelques multinationales à base française au détriment du reste de notre industrie. C'est pourquoi la mise en place d'une industrie puissante et diversifiée exige la nationalisation des principaux groupes industriels dominants — comme cela était prévu par le Programme Commun de Gouvernement.

L'action sur les relations commerciales et monétaires internationales

Protectionnisme ou libre-échangisme ? Les socialistes sont décidés à ne pas s'enfermer dans l'un ou l'autre dogme car il faut tenir compte de la réalité.

COÛT DE L'HEURE D'OUVRIER
(charges sociales comprises)

Base 100 : coût horaire de l'ouvrier français



Source : Calculs faits à partir de données du Ministère du Travail des Etats-Unis, 1978.

Dans la réalité, « la plupart de nos grands partenaires commerciaux — États-Unis, Japon, Allemagne, Italie — pratiquent des politiques plus ou moins discrètement protectionnistes. Nous entendons faire en sorte que nos exportations ne soient pas livrées sans défense à ces agissements tandis que le marché français se caractérise par un taux de pénétration exceptionnel des importations. » (le Projet socialiste).

Pour rétablir des conditions équitables de concurrence dans le commerce international, certaines *mesures de protection* seront prises le cas échéant, en utilisant les règles en vigueur.

D'autre part il est bien clair que les mesures protectionnistes ne sont pas la panacée car, prises sans précaution, elles provoqueraient des mesures symétriques de la part de nos partenaires, ce qui freinerait nos exportations et aboutirait éventuellement à renchérir nos importations.

Il y a donc une marge dans laquelle un gouvernement de gauche peut jouer sans nuire à nos exportations.

Concernant l'action monétaire internationale de la gauche, le Parti socialiste « réaffirme son attachement à un système de parités fixes qui ne repose pas sur une seule monnaie de réserve émise par un seul État » (Le Projet socialiste).

Depuis l'accord de la Jamaïque (1976), les taux de change entre les monnaies sont officiellement « flottants », c'est-à-dire dépendent de la situation sur les

De l'étalon de change-or à l'étalon dollar

En 1944, un système d'étalon de change-or est mis en place par les pays occidentaux (accords de Bretton Woods) :

— les parités sont fixes ; chaque pays déclare la valeur de sa monnaie en dollar et en or ; 35 dollars représentent une once d'or (31,1 g) ;

— les monnaies sont convertibles en dollars ; les dollars sont convertibles en or ;

— chaque banque centrale est tenue d'intervenir sur le marché des changes pour empêcher que sa monnaie s'écarte de plus de 1% de son cours officiel (par exemple, si le franc descend de plus de 1% en dessous de son cours officiel, la Banque de France doit vendre des dollars et acheter des francs.)

Le dollar sert donc de monnaie d'intervention et de monnaie de réserve — il est la seule monnaie immédiatement convertible en or. Les États-Unis n'ont donc pas à intervenir pour soutenir le cours de leur monnaie ; c'est un avantage exceptionnel.

A partir de 1948, avec le plan Marshall, un important flux de dollars prend le chemin de l'Europe : à partir de 1958 le mouvement s'amplifie car les capitaux américains trouvent plus profitable de s'investir en Europe. Les investissements américains en Europe s'appuient sur le rôle particulier du dollar, *monnaie de réserve internationale donc acceptée par tous.* Ces dollars sont le plus souvent des crédits accordés par les banques américaines à des firmes américaines qui s'en servent ensuite pour payer en Europe l'achat d'équipements, de bâtiments et de fournitures. Cela représente donc pour l'économie américaine un avantage exorbitant.

Au total, des masses considérables de dollars s'accumulent en Europe — puis dans l'ensemble du monde occidental — on les appelle « eurodollars » pour indiquer que ce sont des dollars circulant (et se multipliant) hors des États-Unis.

Mais progressivement cette accumulation d'eurodollars est ressentie comme excessive par les principaux détenteurs d'avoirs en dollars, à commencer par les banques centrales. Celles-ci demandent de plus en plus à convertir une partie de leurs dollars en or, tandis que de plus en plus de détenteurs privés de dollars se débarrassent de ceux-ci et achètent par exemple des marks. La convertibilité en or de la masse existante de dollars, devient une fiction.

Finalement, en 1971, le Président Nixon, pour préserver le stock d'or américain, décrète l'inconvertibilité des dollars. Un peu plus tard celui-ci est dévalué par rapport aux principales monnaies occidentales. Mais la poursuite du gonflement de la masse des eurodollars fait encore apparaître le dollar comme surévalué par rapport aux autres monnaies. Le système établi en 1944, finit alors de s'effondrer en 1973 quand le flottement des monnaies devient pratiquement la règle (Conférence de Paris). Le système du flottement généralisé avec le dollar pris comme monnaie internationale de fait, est officiellement mis en place en 1976 par l'Accord de la Jamaïque ; toute référence à l'or est supprimée.

marchés des changes au jour le jour (le cours d'une monnaie y fluctue en fonction de l'offre et de la demande de cette monnaie). Dans le même temps, le dollar (qui n'est plus convertible en or depuis 1971) continue à jouer le rôle de monnaie internationale ; ainsi on peut estimer à 80% environ des échanges internationaux effectués en dollars (et notamment les achats de pétrole).

Le dollar étant monnaie internationale, de nombreuses quantités de dollars circulent hors du territoire des États-Unis ; elles donnent lieu à des dépôts et des emprunts auprès de quelques grandes banques occidentales : c'est le marché de l'euro-dollar (12). Une partie de ces euro-dollars se déplace d'un marché des

changes à l'autre, faisant varier le cours des monnaies au gré des intérêts spéculatifs des gros détenteurs de ces euro-dollars : il s'agit de capitaux flottants qui cherchent un intérêt à court terme.

Il faut souligner ici la responsabilité majeure que portent les firmes multinationales dans le désordre monétaire international. Les mouvements de fonds auxquels elles procèdent d'un pays à l'autre sont évidemment dictées par des intérêts spéculatifs qui n'ont rien à voir avec les intérêts des différents pays où elles sont implantées ; ces mouvements de fonds jouent souvent contre la monnaie de ces pays. C'est une des raisons pour lesquelles les socialistes ont demandé un contrôle des mouvements de fonds des multinationales dans le cadre de la C.E.E.

La variation permanente et relativement imprévisible du cours des monnaies perturbe gravement les échanges commerciaux et empêche que ceux-ci s'établissent sur des bases équitables. En effet les pays les plus puissants s'efforcent de faire jouer le cours des monnaies à leur avantage ; une monnaie dont le cours s'élève diminue le coût des importations ; si le cours descend, les produits du pays deviennent moins chers pour les autres, donc ces exportations peuvent se développer.

Un pays qui subit ces fluctuations monétaires — ce qui est le cas de la plupart — peut voir tout à coup ses importations lui coûter plus cher ou bien un afflux de monnaie venir perturber sa politique monétaire. Bref, le désordre monétaire accroît encore le pouvoir des deux ou trois principaux pôles capitalistes du monde — et celui des multinationales — sur les autres pays.

Le système monétaire européen est une tentative pour stabiliser les changes au sein d'une zone donnée. Cependant il ne faut pas qu'il se traduise par la consécration du mark comme dominante dans cette zone — ce qui est le cas actuellement.

Le problème essentiel demeure toutefois le remplacement du dollar, en tant que monnaie internationale de fait, par un « panier » de monnaies ou encore un panier de produits de base servant de support à des crédits internationaux. C'est le sens dans lequel agira le Parti socialiste.

Le rééquilibrage géographique de nos échanges extérieurs.

Le déséquilibre géographique actuel, s'il se perpétue, rendra de plus en plus difficile la réalisation de l'équilibre extérieur. L'excédent par rapport aux pays du Tiers-Monde ne tardera pas à s'amenuiser car ces pays arriveront à imposer de

(12) « Euro-dollar » signifie : dollar circulant hors des États-Unis, qu'il circule en Europe, au Japon ou en Afrique. Le marché de l'euro-dollar constitue de fait un système monétaire dominé par quelques grosses banques (anglaises ou filiales anglaises des banques américaines) : des crédits sont attribués donnant lieu à création de monnaie comme dans tout système monétaire national. Mais à la différence d'un système monétaire national où une banque centrale (Banque de France pour la France) contrôle l'accroissement de la masse monétaire, le marché de l'euro-dollar n'est sous le contrôle d'aucune autorité monétaire. Il s'ensuit un gonflement incontrôlé de la masse des euro-dollars ; ceux-ci vont — à terme plus ou moins court — grossir les capitaux flottants qui occasionnent les « désordres » observés sur les marchés des changes.

En même temps que nous nous orientons vers la maîtrise des flux commerciaux, les socialistes proposent le redéploiement géographique : nous sommes aujourd'hui déficitaires avec les pays industrialisés et excédentaires avec les pays pauvres. Outre qu'une telle situation ne peut durer très longtemps, elle comporte tant d'injustices que les socialistes la condamnent et la rejettent. l'inverser signifie vis-à-vis du Tiers-Monde une politique de co-développement, organisée par des accords d'État à État et concrètement par des achats importants de produits manufacturés chez nos partenaires ».

(François Mitterrand, 21 juin 1979)

nouveaux rapports de force commerciaux — ce qui correspond d'ailleurs à la stricte justice à leur égard (13). D'ailleurs les socialistes se sont clairement prononcés pour « la revalorisation des prix des produits de base » (Projet socialiste).

Il est donc essentiel de travailler au rétablissement de l'équilibre de nos échanges avec les pays industrialisés pour fonder solidement notre équilibre extérieur.

(13) Et ceux qui ne parviendront pas à rétablir comme cela leur situation deviendront, eux, insolvables.

■

Coll. Fondation Jean Jaurès

Conclusion

Une autre politique

Le chômage massif et croissant, l'insuffisance des investissements débouchant notamment sur le déficit accru de nos échanges avec les pays industrialisés, voilà le résultat de la croissance « douce » à la Giscard d'Estaing.

A ceux qui demandent une autre politique économique pour relancer l'activité économique et l'emploi, Giscard et Barre répondent qu'il faut d'abord combattre l'inflation et assainir l'économie, c'est-à-dire, pour eux, restaurer les profits.

Et nous avons une croissance toujours faible et une inflation toujours plus forte. Nous avons beaucoup plus de profits dans les entreprises mais toujours aussi peu d'investissement — et même moins.

C'est un bilan catastrophique pour les travailleurs.

On l'a compris tout au long de ces pages, pour renverser la vapeur il faut une croissance forte — tout en maîtrisant les prix — mais une croissance profondément différente, par la nature des biens et des services produits, de celle des années 57-74. Et c'est parce que nous voulons changer le contenu de la croissance qu'il faut que celle-ci soit forte.

Réduire les inégalités c'est développer la consommation populaire, donc la production des biens les plus courants — en ralentissant la production des biens de luxe. Au total, c'est de la croissance.

Économiser l'énergie c'est changer certains processus de production, mettre en place des équipements utilisant des énergies nouvelles, recruter des agents spécialisés dans les bilans énergétiques, produire des installations de recyclage des matières premières, etc. Une croissance autre mais forte est nécessaire pour réaliser tous ces investissements.

Changer les modes de consommation c'est développer les services publics — au détriment de certaines productions devenues moins utiles. Les équipements

PROPHÉTIES GISCARDIENNES

L'emploi

« Tout d'abord et avant tout, nous entendons censurer l'inflation — je veux dire l'inflation des prévisions tombées à plat et l'inflation des promesses non tenues. A propos de la croissance, M. Giscard d'Estaing, alors qu'il était candidat à la présidence de la République, déclarait dans une interview au *Monde* : « une croissance moyenne de 5% du produit national parait vraisemblable durant les prochaines années ». Un tel don de prévision — si ce n'est de prophétie — se passe de commentaires (1).

« En ce qui concerne l'emploi, le même devin chargé de vaticiner pour le compte des pouvoirs publics annonçait le 27 août 1974 : « le gouvernement fera tout le nécessaire pour maintenir le haut niveau d'emploi que je me suis engagé à sauvegarder lors de la campagne présidentielle ». Or, de janvier 1974 à décembre 1978 on a renoncé à 583 000 créations d'emploi et, je l'ai déjà dit, nous en sommes maintenant à un million et demi de chômeurs.

Les prix

« Pour ce qui est des prix — il n'est pas dans mon intention de réduire mon propos à une lassante litanie ; mais il faut que l'opinion échappe aux effluves de la propagande organisée avec les moyens de l'État — le candidat affirmait qu'il connaissait autant que d'autres les moyens de lutter contre l'inflation. Une fois devenu Président, il ajoutait : « nous avons fixé des échéances : nous allons réduire la hausse des prix des deux tiers »...

« Puis en 1976, le Conseil des ministres faisait savoir aux Français : « le gouvernement va enfin s'occuper des problèmes de l'économie française, au premier rang desquels il faut placer la lutte contre l'inflation ». « Va enfin », il ne serait guère utile de faire un sort à cette expression si ce n'était pour souligner qu'elle s'adressait non pas à l'opposition d'alors, mais à M. Chirac...

« Résultat, Monsieur le Premier ministre : 10% par an de hausse des prix depuis que vous êtes arrivé à la tête du gouvernement, j'ai dit précédemment environ 12% en 1979 et ne serait-il pas raisonnable de tabler sur 13% en 1980 ? Lors d'un débat qui s'est déroulé au début de l'année, les socialistes avaient annoncé 11%... mais, bien entendu, vous aviez écrasé leur incompétence ! ».

(F. Mitterrand à l'Assemblée le 27 février 1980)

(1) Le taux de croissance a été de 3,4% en 1979 ; il sera probablement inférieur à 1,5% en 1980;

à construire et les agents publics à recruter entrent dans le calcul du taux de croissance.

Revenir au plein emploi dans un délai rapproché ne peut s'imaginer dans une croissance douce, même en réduisant fortement la durée hebdomadaire du travail.

Ceci dit, nous ne pouvons élever le taux de croissance en France indépendamment de l'environnement international et de l'héritage giscardien en matière de

commerce extérieur. La cohérence de nos propositions avec la situation que nous pourrons avoir concernant nos échanges extérieurs sera décisive. En effet deux problèmes se posent.

L'appareil de production français a été conduit à un tel degré de dépendance que pour produire plus il faut importer plus encore. Briser ce cercle vicieux sera une des toutes premières priorités en matière de politique industrielle : cela conduira à fabriquer en France certains biens d'équipement essentiels. Autrement dit, il faudra modifier la structure de la production (14) en même temps que nous en augmenterons le taux de croissance.

Tout cela ne se fera pas instantanément et il faudra, par des exportations soutenues, composer les importations qui resteront nécessaires en grand nombre. C'est là qu'intervient le deuxième problème : la plupart des pays industriels connaissent des taux de croissance faibles, donc achètent modérément à l'étranger, par conséquent il sera difficile de faire croître fortement nos exportations à court terme.

Cet ensemble de considérations a conduit les économistes du Parti à rester autour de 5% pour évaluer le taux de la croisance forte que nous préconisons.

D'autre part, des camarades nous ont fait remarquer que certains de nos objectifs allaient dans le sens d'un ralentissement de la croissance.

C'est vrai, les économies d'énergie vont amener un ralentissement de la production d'électricité et la durabilité accrue des produits conduira à en produire moins pour un niveau de satisfaction donné (15).

On peut dire que ces éléments ne vont pas, dans les premières années, être d'un grand poids par rapport aux autres facteurs d'élévation du taux de croissance. A plus long terme, avec le plein emploi retrouvé et les inégalités réduites, il est certain que ces facteurs de ralentissement joueront sérieusement, mais nous n'en sommes pas là ; il faut bien considérer le délai dans lequel jouent les différentes actions qu'un gouvernement de gauche engagera.

Enfin le grand problème sur lequel la gauche devra adopter une attitude rigoureuse pour réussir la nouvelle croissance, est celui des prix. rappelons pour en souligner les grands axes ce que François Mitterrand déclarait lors de sa conférence de presse du 21 juin 1979.

« Les socialistes s'attaqueront à l'inflation en premier lieu grâce à l'ensemble des mesures de politique économique : la réduction des inégalités, le changement de modèle de consommation, le développement des droits des consommateurs, la cessation du gaspillage en énergie et en matières premières.

« Mais ces réformes de structure ne produiront leur effet qu'à moyen et long terme. Deux actions immédiates seront entreprises au niveau des prix et des circuits de distribution.

« *Les prix des produits industriels et alimentaires et des services pour lesquels l'absence de concurrence est manifeste seront bloqués* et leur évolution ultérieure

(14) Relire le Projet de la page 184 à la page 194.

(15) Il faut encore moduler cette affirmation car la durabilité des produits se traduira par la mise en place de services d'entretien et la production de pièces de rechange. C'est aussi de la croissance.

définie par voie de concertation avec l'administration. Il en sera ainsi du pain, des livres, des appareils électroménagers, des teintureries, des garages notamment.

« Il en sera de même des loyers pour lesquels les clauses d'indexation seront révisées par voie législative.

« La politique foncière, au moyen de la fiscalité notamment visera à faire cesser la rétention et à empêcher la spéculation sur les sols. Enfin la réforme des marchés d'intérêt national, l'instauration de circuits pilotes et de prix témoins tendra à réduire les marges prélevées par les intermédiaires. » (François Mitterrand, conférence de presse du 21 juin 1979).

■

Promesses non tenues et prévisions démenties par les faits, baisse du pouvoir d'achat et chômage croissant, voilà où en est la politique économique de Giscard et Barre. Allons-nous continuer pendant sept ans de plus ? C'est la question simple qui sera très prochainement posée aux Français. Leur choix dépendra de l'aptitude des socialistes à montrer qu'une autre politique est possible, et à créer autour de cette politique une nouvelle dynamique de rassemblement de la Gauche.

Ce rassemblement correspond à l'aspiration profonde de ceux qui ne vivent que pour leur travail. Le sens des propositions socialistes d'une croissance sociale c'est justement de substituer le critère de l'intérêt du plus grand nombre à celui des intérêts d'un groupe de privilégiés disposant de l'essentiel des moyens de productions. Les propositions pour une croissance sociale ne tirent pas seulement leur crédibilité de la valeur du raisonnement économique qui le sous-tend mais aussi des inrérêts qu'elles servent. C'est la signification de classe des propositions socialistes qui en définitive emportera la conviction d'un nombre de travailleurs suffisant pour assurer la victoire de la Gauche.

■

COMBAT SOCIALISTE

Organe du Parti socialiste
dans les entreprises

●

paraît tous les mois

●

ABONNEMENTS

Un an : 30 F — Le numéro : 4 F

Envoyer les demandes d'abonnement
avec leur règlement à Combat socialiste
7 bis, place du Palais-Bourbon
75007 PARIS

N.R.S.

LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE

revue théorique du Parti socialiste

paraît tous les mois

ABONNEMENTS

Un an : 150 F

Etudiant : 115 F

Envoyez les demandes d'abonnement avec leur règlement à N.R.S., 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 PARIS

CHAQUE JOUR

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Vous indique l'essentiel
des analyses et positions
du Parti socialiste

Un instrument indispensable

*

ABONNEMENT

Un an : 250 F six mois : 140 F

abonnement à adresser à Riposte, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. Indiquer très lisiblement nom, prénoms, adresse ; joindre le titre de paiement (chèque bancaire ou postal).

Coll. Fondation Jean Jaurès

CHAQUE SEMAINE, LISEZ

l'unité

l'hebdomadaire du Parti socialiste

paraît le vendredi, 6 F

*

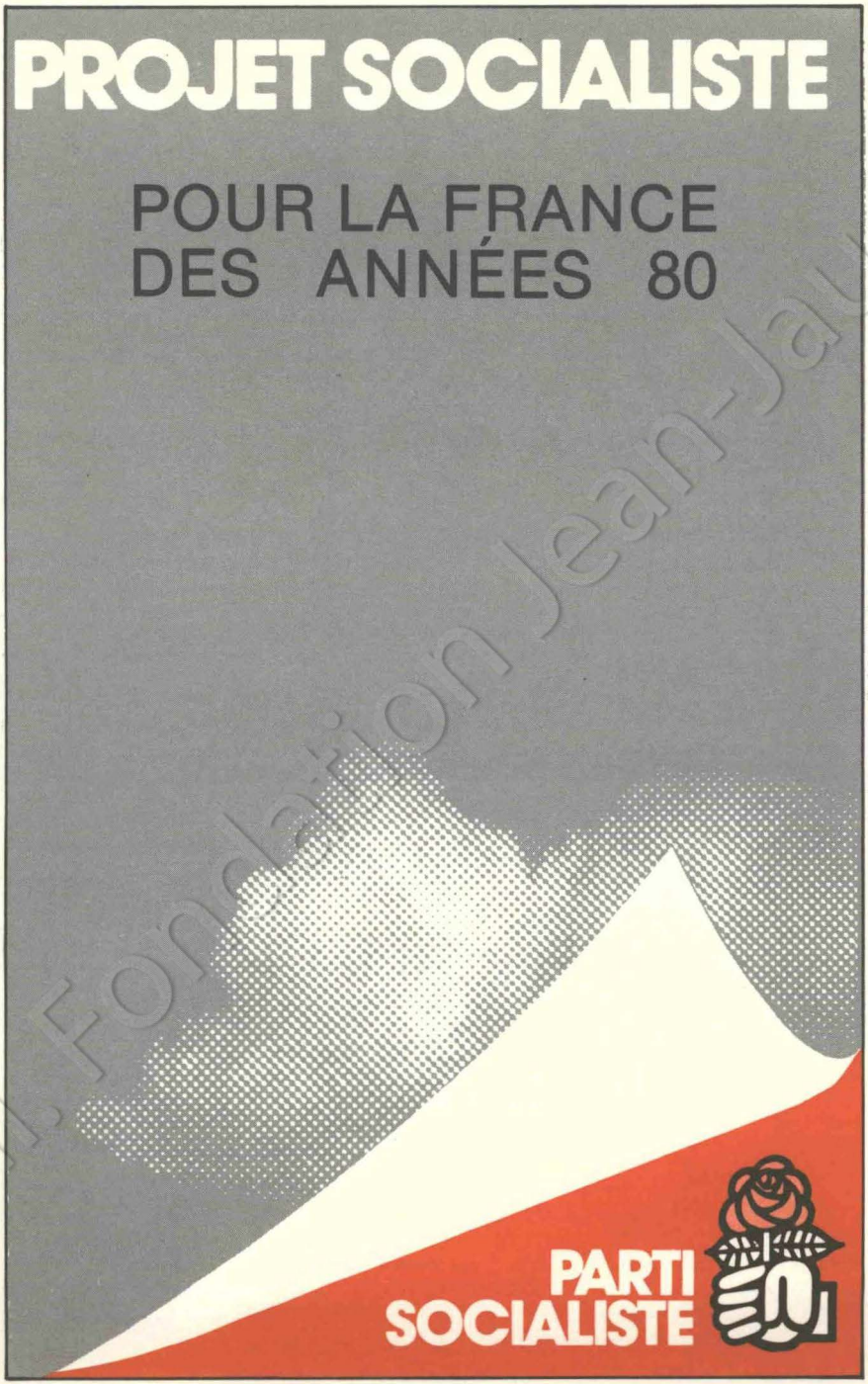
ABONNEMENT

Un an : 180 F six mois : 110 F

Les bulletins d'abonnement sont à adresser à l'Unité, 41, boulevard Magenta, 75010 Paris, avec le nom et l'adresse précis de l'abonné, ainsi qu'avec le titre de paiement (chèque bancaire ou postal).

PROJET SOCIALISTE

POUR LA FRANCE DES ANNÉES 80



PARTI SOCIALISTE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

C.S.L.

- **Éditeur des publications du P.S. (Projet socialiste, brochures...)**
- **Diffuseur de livre intéressant les militants socialistes**
- **Fournisseur des gadgets à l'emblème du Poing et de la Rose,**

Le Club Socialiste du Livre

est à votre disposition

Pour tout renseignement

C.S.L., 5, rue Viollet le Duc, 75009 - PARIS

Tél. : (1) 878-29-64

Édité et diffusé par le Club socialiste du Livre, 5, rue Viollet-le-Duc, 75009 Paris. Imprimerie J.M. Barbou, 93310 Le Pré-Saint-Gervais. N° C.P.P.A.P. en cours. Directeur de la publication : Jean-Pierre BONIN-MOULINS.

Coll. Fondation Jean-Jaurès